

N° 602.

**ESPAGNE
ET ROYAUME-UNI**

Echange de notes prolongeant pour
une nouvelle période de cinq ans
la Convention d'arbitrage du
27 février 1904. Londres, le 9
février 1924.

**SPAIN
AND UNITED KINGDOM**

Exchange of Notes, renewing for a
further period of five years the
Arbitration Agreement of Feb-
ruary 27, 1904. London, February
9, 1924.

No. 602. — ÉCHANGE DE NOTES¹
ENTRE L'ESPAGNE ET LE
ROYAUME-UNI, PROLONGEANT POUR UNE NOUVELLE
PÉRIODE DE CINQ ANS LA
CONVENTION D'ARBITRAGE,
DU 27 FÉVRIER 1904. LONDRES,
LE 9 FÉVRIER 1924.

No. 602. — EXCHANGE OF NOTES¹
BETWEEN SPAIN AND THE
UNITED KINGDOM RENEWING
FOR A FURTHER PERIOD OF
FIVE YEARS THE ARBITRATION
AGREEMENT OF FEBRUARY
27, 1904. LONDON,
FEBRUARY 9, 1924.

Textes officiels anglais et espagnol communiqués par le Ministère des Affaires étrangères de Sa Majesté Britannique. L'enregistrement de cet échange de notes a eu lieu le 7 avril 1924.

English and Spanish official texts communicated by His Britannic Majesty's Foreign Office. The registration of this exchange of Notes took place April 7, 1924.

TEXTE ESPAGNOL. — SPANISH TEXT.

² TRADUCTION. — TRANSLATION.

No. 1.

THE SPANISH AMBASSADOR TO MR. MACDONALD

EMBAJADA DE ESPAÑA.

SPANISH EMBASSY.

LONDRES, 9 de Febrero de 1924.

LONDON, February 9, 1924.

SEÑOR MINISTRO,

YOUR EXCELLENCY,

Deseoso el Gobierno de Su Majestad el Rey de España, mi Augusto Soberano, de ver continuados los efectos del Convenio de Arbitraje entre España y la Gran Bretaña del 27 de Febrero de 1904³, ya prorrogado en 27 de Febrero de 1909⁴, 27 de Febrero de 1914⁵ y 27 de Febrero de 1919, y constándole la exis-

The Government of His Majesty the King of Spain, my August Sovereign, being desirous that the effects of the Arbitration Agreement between Spain and Great Britain of February, 27 1904,³ already prolonged on February, 27 1909,⁴ February 27 1914,⁵ and February 27, 1919 be maintained and, being aware of the

¹ Cet accord ne comporte pas de ratification.

² Communiquée par le Ministère des Affaires étrangères de Sa Majesté Britannique.

³ De Martens, Nouveau Recueil Général de Traités, deuxième série, tome XXXII, page 484.

⁴ De Martens, Nouveau Recueil Général de Traités, troisième série, tome III, page 213.

⁵ De Martens, Nouveau Recueil Général de Traités, troisième série, tome VIII, page 725.

¹ This Agreement does not entail ratification.

² Communicated by His Britannic Majesty's Foreign Office.

³ British and Foreign State Papers, Vol. 97, page 80.

⁴ British and Foreign State Papers, Vol. 102, page 134.

⁵ British and Foreign State Papers, Vol. 107, page 563.

tencia del mismo deseo por parte del Gobierno de Su Majestad Británica, dá por prorrogado dicho pacto por un nuevo plazo de cinco años á contar desde el día 26 del mes corriente.

Aprovecho, &c.

ALFONSO MERRY DEL VAL.

same desire on the part of His Britannic Majesty's Government, considers the said Arbitration Treaty prolonged for a fresh term of five years, counting from the 26 day of the present month.

I avail, &c.

ALFONSO MERRY DEL VAL.

No. 2.

MR. MACDONALD TO THE SPANISH AMBASSADOR.

FOREIGN OFFICE.

February 9, 1924.

YOUR EXCELLENCY,

I have the honour to acknowledge the receipt of your note of this day's date, expressing the desire of the Spanish Government to maintain in force for a further period of five years the Arbitration Agreement between the United Kingdom and Spain, signed at London on the 27th February, 1904, and successively prolonged for similar periods commencing on the 27th February, 1909, the 27th February, 1914, and the 27th February, 1919, respectively.

(2) His Majesty's Government, animated by the same desire, note that the Spanish Government consider the said Agreement prolonged for a further period of five years dating from the 26 instant. His Majesty's Government, on their part, equally consider the Agreement prolonged for the same period, and the present exchange of Notes between your Excellency and myself is accordingly regarded as placing on record the understanding arrived at between our respective Governments in the matter.

I have, &c.

J. RAMSAY MACDONALD.

¹ TRADUCTION. — TRANSLATION.

Nº 1.

L'AMBASSADEUR D'ESPAGNE A M. MACDONALD.

AMBASSADE D'ESPAGNE.

LONDRES, 9 février 1924.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Le Gouvernement de Sa Majesté le Roi d'Espagne, mon Auguste Souverain, étant désireuse de maintenir en vigueur la Convention d'arbitrage conclue entre l'Espagne et la Grande-Bretagne le 27 février 1904, antérieurement prorogée le 27 février 1909, le 27 février 1914 et le 27 février 1919, et sachant que le Gouvernement de Sa Majesté britannique est animé du même désir, considère ladite Convention d'arbitrage comme prorogée pour une nouvelle période de cinq années, à dater du vingt-sixième jour du présent mois.

Veuillez agréer, etc...

ALFONSO MERRY DEL VAL.

¹ Traduit par le Secrétariat de la Société des Nations.

¹ Translated by the Secretariat of the League of Nations.

No. 2.

MONSIEUR MACDONALD A L'AMBASSADEUR D'ESPAGNE.

FOREIGN OFFICE.

9 février 1924.

MONSIEUR L'AMBASSADEUR,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre note en date de ce jour, par laquelle vous voulez bien me faire connaître le désir du Gouvernement espagnol de maintenir en vigueur, pour une nouvelle période de cinq années, la Convention d'arbitrage conclue entre le Royaume-Uni et l'Espagne, à Londres, le 27 février 1904, et successivement prorogée pour des périodes de même durée commençant respectivement le 27 février 1909, le 27 février 1914 et le 27 février 1919.

2. Le Gouvernement de Sa Majesté, animé du même désir, prend acte que le Gouvernement espagnol considère ladite Convention comme prorogée pour une nouvelle période de cinq années, à dater du 26 courant. De son côté, le Gouvernement de Sa Majesté considère également la Convention comme prorogée pour la même période. En conséquence, le présent échange de notes entre Votre Excellence et moi-même constate l'accord ainsi réalisé sur ce point entre les deux Gouvernements.

Veuillez agréer, etc...

J. RAMSAY MACDONALD.